

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 49898 B1** (51) Cl. internationale : **B60G 21/05**

(43) Date de publication :  
**30.09.2021**

---

(21) N° Dépôt :  
**49898**

(22) Date de Dépôt :  
**17.07.2018**

(30) Données de Priorité :  
**17.08.2017 FR 1757714**

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:  
**PCT/FR2018/051811 17.07.2018**

(71) Demandeur(s) :  
**PSA Automobiles SA, 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy (FR)**

(72) Inventeur(s) :  
**MINISINI, Antoine ; POINSOT, Claude**

(74) Mandataire :  
**SABA & CO., TMP**

**(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: 18755516.4**

---

(54) Titre : **SYSTEME DE TRAVERSE DE VEHICULE AUTOMOBILE AVEC DES INSERTS POUR UNE BARRE DE GUIDAGE TRANSVERSAL**

(57) Abrégé : Système de traverse de train arrière de véhicule automobile comportant une traverse (2) en tôle formant dans une section perpendiculaire à sa longueur un « U » ouvert, équipée d'un support (14) prévu pour recevoir un effort transmis à cette traverse (2), ce système étant remarquable en ce qu'il comporte au moins deux inserts tubulaires traversant la traverse (2), une entretoise (30) ajustée dans cette traverse (2), et des vis de fixation (28) du support (14) sur la traverse (2) qui sont ajustées dans ces inserts.

**REVENDICATIONS**

1 – Système de traverse de train arrière de véhicule automobile comportant une traverse (2) en tôle formant dans une section perpendiculaire à sa longueur un « U » ouvert, équipée d'un support (14) prévu pour recevoir un effort transmis à cette traverse (2), caractérisé en ce qu'il comporte au moins deux inserts tubulaires (32) traversant la traverse (2), une entretoise (30) ajustée dans cette traverse (2), et des vis de fixation (28) du support (14) sur la traverse (2) qui sont ajustées dans ces inserts (32).

10 2 - Système de traverse selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'entretoise (30) ajustée entre les deux ailes de la section en « U » de la traverse (2), est traversée par les inserts tubulaires (32).

15 3 – Système de traverse selon la revendication 2, caractérisé en ce que la traverse (2) comporte deux méplats (12) disposés chacun sur une aile de la section en « U » au niveau de l'entretoise (30).

4 - Système de traverse selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que chaque insert tubulaire (32) est serti entre les deux faces extérieures de la traverse (2), de manière à former un serrage de cette traverse (2).

20 5 - Système de traverse selon la revendication 4, caractérisé en ce que l'insert tubulaire (32) comporte à une extrémité une collerette (34), et à l'autre extrémité recevant le support (14) le sertissage formé dans l'épaisseur de la tôle de la traverse (2).

25 6 - Système de traverse selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il comporte deux vis de fixation (28) alignées dans la direction transversale du véhicule qui est la direction perpendiculaire au sens de marche de ce véhicule, et disposées chacune d'un côté du support (14).

30 7 – Système de traverse selon la revendication 6, caractérisé en ce que le support (14) comporte de chaque côté un bossage (26) recevant une vis de fixation (28) qui traverse ce bossage (26).

8 - Système de traverse selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que la traverse (2) est déformable, en présentant une flexibilité en torsion suivant la direction de sa longueur.

5 9 - Véhicule automobile équipé d'un système de traverse comprenant une traverse (2) de train arrière comportant un support (14), caractérisé en ce que ce système de traverse est selon l'une quelconque des revendications précédentes.

10 10 - Véhicule automobile selon la revendication 9, caractérisé en ce qu'il comporte une barre de guidage (22) dans la direction transversale du véhicule, fixée à l'extrémité du support (14).